

BALADE NATURE en Vallée du Loir



© OT Vallée du Loir / S.Lire / G. Durand / J.P. Benzeze



Que vous soyez amateurs ou confirmés, parcourez la Vallée du Loir, Pays d'Art et d'Histoire et terre de randonnée par excellence !

Découvrez toute l'offre de randonnée et vos idées de séjour en Vallée du Loir : www.vallee-du-loir.com

Office de tourisme de la Vallée du Loir.
Tél : 02.43.38.16.60



Rejoignez-nous sur la page **Tourisme en Vallée du Loir**



Partagez vos meilleurs moments et vos photos sur Twitter et Instagram **#valleeduloir**



Cette action est co-financée par le Conseil Régional des Pays de la Loire

GASTRONOMIE

MARÇON

La commune de Marçon est située dans le périmètre des « Coteaux du Loir », classés Appellation d'Origine Contrôlée depuis 1948. Les sols argilo-silicieux, sur craie de tuffeau, pierre emblématique de la région, donnent des blancs d'une couleur cristalline jaune et or. Les rouges quant à eux, issus du cépage « Pineau d'Aunis » révèlent des arômes épicés tout comme les vins rosés, plus légers, finement bouquetés et rafraîchissants. Les méthodes traditionnelles, en blanc et en rosé, sont également à découvrir ! Le « Jasnières », classé AOC en

1937 s'étend sur deux communes voisines : Ruillé sur Loir et Lhomme. Les connaisseurs apprécieront l'arôme et la subtilité de ce vin que vous aurez plaisir à découvrir dans les différentes caves situées sur votre parcours.



© OTVL - LIRA Stevan



Vallée du Loir



PR®

A travers le vignoble

Marçon

2H00

8 km

Au départ du village de Marçon, partez à la découverte du vignoble de la Vallée du Loir sur ce circuit créé par les résidents du foyer de vie ANAIS, implanté sur la commune. Le balisage a été réalisé en partenariat avec le Comité départemental de la Randonnée Pédestre de la Sarthe.

SITUATION

Marçon - Sarthe. À 8km de Château-du-Loir par la D61.

PARKING

Parking derrière l'église
N 47.71043 °, E 0.50972 °



Code de balisage PR®
FFRandonnée

-  Bonne direction
-  Changement de direction
-  Mauvaise direction

© marques déposées



À DÉCOUVRIR EN CHEMIN

- L'Église "Notre Dame de Marçon" - Le château de la Croix Boisée - Le vignoble (anciennes loges de vignes et caves)

BALISAGE

Jaune avec losange rouge



- Office de Tourisme de la Vallée du Loir : 13 place de la République, 72340 La Chartre-sur-le-Loir, 02.43.38.16.60, info@vallee-du-loir.com.

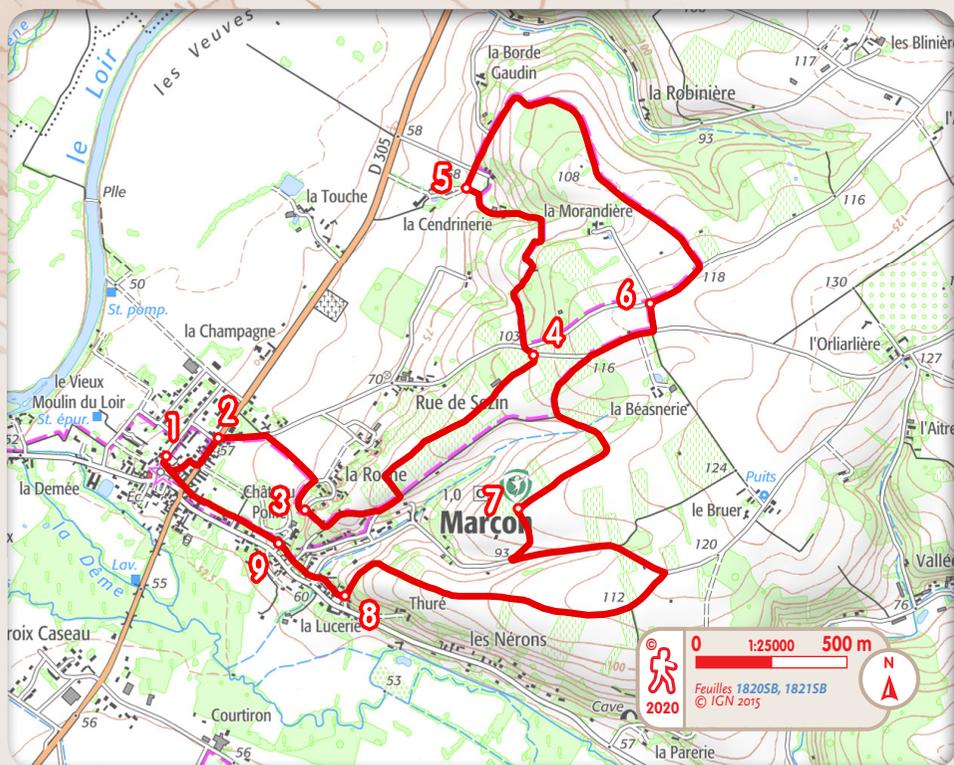


Comité

- Comité départemental de la randonnée pédestre de la Sarthe : 29 boulevard Saint-Michel, 72000 Le Mans, 02 52 19 21 35, sarthe@ffrandonnee.fr, www.sarthe.ffrandonnee.fr ou Facebook : FFRandonnée Sarthe.



© OTVL - LIRA Stevan



ENVIRONNEMENT

SURICATE

Soyez acteur de la qualité de parcours de randonnée !

"SURICATE" vous permet de nous signaler les problèmes que vous pouvez rencontrer lors de vos activités sportives et de loisirs de nature.

Une erreur de balisage, un panneau défectueux, un problème de pollution, un besoin de sécurisation, un conflit avec un propriétaire ou d'autres pratiquants...

Remplissez le formulaire, disponible à cette adresse :

<http://sentinelles.sportsdenature.fr/>
 Votre signalement sera alors traité dans les plus brefs délais !



- 1 Au parking, prendre à droite en direction de l'église. Passer derrière l'église et prendre à gauche une sente entre les maisons. Continuer tout droit entre les murets. Arrivé sur la route, tourner à gauche. Ne pas traverser la route, mais la longer sur le trottoir.
- 2 Au grand carrefour, prendre à droite direction Route de l'Orlière. Arrivé au lieu-dit La Roche, prendre à droite. Au carrefour en T, prendre de nouveau à droite puis continuer sur la route.
- 3 Arrivé à la cave, prendre le sentier qui monte face à vous. Au croisement, prendre à gauche en montant, suivre le sentier et continuer tout droit sur environ 500 m. Prendre le chemin sur la gauche, légèrement montant. Après 150 m, arriver sur un sentier, prendre à droite (laisser sur votre gauche un grand hangar).
- 4 Au niveau des vignes, au carrefour en Y prendre à gauche. Rejoindre la route, tourner à gauche sur 50 m, et emprunter le sentier à l'orée du bois. Continuer sur ce sentier, emprunter la descente, puis à l'intersection prendre à droite.
- 5 Passer par la Trochardière puis, au carrefour, monter à droite par le chemin gravillonné. En cours de montée, continuer le chemin tout droit (ne pas descendre par la route bitumée). Longer l'orée du bois, arriver sur la plaine. Atteindre la route puis prendre à droite.
- 6 Au croisement des quatre routes, prendre à gauche. Après 100 m, au carrefour en T, prendre à droite. Passer devant l'ancienne maison de vigne, atteindre le premier carré de vigne, prendre le chemin sur la gauche. Longer la vigne. Après la descente, à la croisée des chemins, prendre à gauche. Contourner le bois et continuer le chemin tout droit.
- 7 Au croisement, prendre à gauche pour atteindre la route. La monter sur la gauche et la suivre jusqu'à atteindre le premier chemin sur la droite sur environ 600 m. Suivre ce chemin qui nous conduit directement sur Marçon.
- 8 Après 1 km, descendre le chemin. À la première maison, prendre le chemin de droite à travers les habitations (ne pas rejoindre la route). Continuer tout droit. Au carrefour, prendre le petit sentier sur la droite (sous le transformateur électrique). Continuer tout droit. Traverser le chemin goudronné puis continuer sur le sentier herbeux, légèrement sur la droite.
- 9 Au prochain croisement, continuer en face sur le chemin herbeux. Contourner la maison de briques, prendre l'allée étroite et prendre le passage piéton pour rejoindre la place de l'église et le parking.

Le balisage et le petit entretien de ce sentier sont réalisés par les résidents du foyer de vie ANAIS de Marçon.